

*Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité du Forum des Jeunes Entreprises du Congo et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position d'une autre structure ou administration.*

## Actualité

### Assemblée Générale annuelle du FJEC

Le Forum des Jeunes Entreprises du Congo a tenu le 10 mars 2026, à Brazzaville son assemblée générale ordinaire.

Au cours de cette session, outre l'adoption des documents du Conseil d'Administration, à savoir : les rapports d'activités et financiers 2025, il a été question, également, de renouveler son Conseil d'Administration. Selon les statuts en leurs articles 7, 8, 9, 10 fixant la nature des membres et le titre 4, des organes du FJEC, en l'article 12 et suivants, le Conseil d'Administration du FJEC est composé de 7 membres, repartis par collège des membres, comme il suit : 1 représentant des associations membres, 2 représentants des membres utilisateurs des services et 4 personnes ressources cooptées.

L'Assemblée Générale Ordinaire a ainsi élu pour un mandat de 3 ans, les membres du Conseil d'Administration. Il s'agit de :

- **KISSITA Anicet Magloire Parfait**, utilisateur ; **BANTSIMBA Fleur**, utilisateur ;
- **MAMPOUYA-MACKIZA Gislaine**, personne ressource ;
- **BOUNGOU BAZIKA Jean Christophe**, personne ressource ;
- **KIMPOLO Télésphore**, personne ressource ;
- **BAKOUIKA HEMILEBOLO Louis**, personne ressource ;
- **NZABA Bernard**, association membre ;

Monsieur Anicet Magloire Parfait KISSITA a été, à l'issu d'un autre vote, porté comme Président du Con-

seil d'Administration à l'unanimité des présents. Il faut rappeler que Monsieur KISSITA a longtemps été Vice-président du FJEC et qu'il a été intérimaire au poste du Président pendant un peu plus de deux ans.

Le Conseil d'Administration du Forum des Jeunes Entreprises du Congo renouvelé a été enrichi par 3 nouveaux membres qui sont ; Fleur BANTSIMBA, présidente de l'Association 2AID, Bernard NZABA, Président de l'Association « Enfance Créatrice d'Emploi (ENDRED) et Télésphore KIMPOLO personne ressource.

La nouvelle équipe installée a fixé comme priorité d'action, le réseautage des membres, l'élaboration et la mise en œuvre du plan stratégique, la mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée Générale.

« C'est un défi qui recommence aujourd'hui. On sera plus fort si nous travaillons ensemble », a conclu le nouveau président du Conseil d'Administration.



Parfait KISSITA, Président du Conseil d'Administration du FJEC



Les membres du bureau du Conseil d'Administration élus par l'Assemblée Générale Ordinaire



*Séance d'échanges entre coachs communautaires au cours de l'atelier*

Du 20 au 23 mai 2026, les villes de Dolisie (département du Niari) et de Nkayi (département de la Bouenza) au rythme du lancement officiel de la formation des coachs communautaires, pour le compte du **Projet de Soutien à l'Insertion Professionnelle des Jeunes (PSIPJ)**. Cet événement majeur qui, par la même occasion, marque le démarrage du rôle du FJEC en sa qualité d'Association locale (ASLO) a été marqué par la tenue simultanée de sessions intensives de formation des candidats recrutés par le FJEC pour l'accomplissement de sa mission.

### Quatre jours pour bâtir une armée de mentors

Pendant quatre jours, les **103** participants sélectionnés à Dolisie et à Nkayi ont bénéficié d'un programme de renforcement de capacités de haut niveau, axée sur des modules appropriés et une approche exigeante. Un test d'évaluation a été organisé pour ces candidats appelés à devenir des coachs communautaires du FJEC.

### Prochaines étapes : Le déploiement sur le terrain



*Les coachs communautaires à Dolisie*

Avec cette session de formation du 23 mai, le projet va entrer dans sa phase opérationnelle active.

Forts de leurs nouvelles compétences, les coachs certifiés retenus vont être déployés dans les différents arrondissements et communautés de Dolisie et Nkayi pour accueillir, orienter et booster les premières cohortes des bénéficiaires.

Pour le FJEC, la lutte contre le chômage des jeunes ne peut se limiter à des théories globales ; elle exige des actions ancrées dans les réalités locales. C'est tout le sens du concept de « **coachs communautaires** ».

Recrutés au sein même des communautés de la Bouenza et du Niari, ces futurs mentors ont pour mission de devenir des relais de confiance. Ils seront chargés d'accueillir, d'orienter et d'accompagner de manière personnalisée les demandeurs d'emploi ainsi que les porteurs de micro-projets agropastoraux, artisanaux ou commerciaux de leur zone.



*Les coachs communautaires à Nkayi*

Le PSIPJ s'inscrit dans la droite ligne des priorités nationales visant à réduire le chômage et à stimuler l'entrepreneuriat des jeunes. Face aux défis socio-économiques actuels, ce projet ambitieux fait le pari de l'accompagnement de proximité. Il s'agit d'offrir aux jeunes demandeurs d'emploi et porteurs de projets des outils concrets, un suivi personnalisé et des compétences transversales pour faciliter leur intégration dans le tissu économique local.

# PARTENARIAT FJEC

## PAEEJ/FJEC : Pointe-Noire, l'art du plaidoyer au service de la jeunesse



1ère vague des bénéficiaires de la formation

Dans la seconde moitié du mois de février 2026, les leaders des Organisations de la Société Civile (OSC) locales travaillant sur la thématique de la jeunesse, ont pris part à un atelier de formation intensif sur les mécanismes du plaidoyer stratégique.

Le développement socio-économique de la République du Congo passe inéluctablement par l'implication active et structurée de sa jeunesse. Pour y parvenir, le renforcement du tissu



Atelier sur le plaidoyer avec les leaders associatifs à Pointe-Noire

associatif est un prérequis indispensable. C'est tout le sens de l'atelier de formation sur le plaidoyer, organisé par le Forum des Jeunes Entreprises du Congo s'inscrivant directement dans les jalons du projet préparatoire du Programme d'Autonomisation Économique et d'Employabilité des Jeunes.

### Une approche inclusive et progressive

Afin de garantir un encadrement de proximité et une assimilation optimale des concepts, la formation a été judicieusement répartie en deux vagues successives : les 19 et 20 février 2026, puis les 24 et 25 février 2026

Cette organisation a permis de réunir un large échantillon représentatif des forces associatives de Pointe-Noire, toutes

guidées par la volonté commune d'influencer positivement les politiques publiques en faveur de l'insertion et de l'entrepreneuriat des jeunes.

L'ossature pédagogique de cet atelier reposait sur deux grands piliers directeurs : d'une part, la maîtrise des **fondements et de la conception stratégique du plaidoyer**, et d'autre part, l'appropriation des outils de **communication, de mise en œuvre et de suivi-évaluation du plaidoyer**.

Les participants ont apprécié de savoir que le plaidoyer ne se résume pas à la revendication. Il s'agit avant tout d'une démarche de négociation constructive, basée sur des preuves factuelles, visant à inciter les décideurs à adopter des mesures concrètes.

### Vers un impact durable sur le terrain

Au sortir de ces sessions riches en échanges et en travaux pratiques, les acteurs associatifs de Pointe-Noire estiment qu'ils disposent désormais de leviers solides pour passer de l'étape de simples observateurs à celle de partenaires stratégiques capables de concevoir des campagnes de plaidoyer structurées, de dialoguer d'égal à égal avec les institutions et de porter haut la voix de la jeunesse congolaise.

Le succès de cet atelier pose des bases de bon augure pour le déploiement futur du Programme d'Autonomisation Économique et d'Employabilité des Jeunes. En transformant les associations locales en véritables ambassadrices du changement, le Forum des jeunes Entreprises du Congo, veut s'assurer qu'en République du Congo, les solutions de demain seront portées par des acteurs outillés, rigoureux et résolument engagés.

Le Programme d'Autonomisation Économique et d'Employabilité des Jeunes, bénéficie d'un accompagnement du CCFD France dont le chargé de ce programme, Monsieur Samuel POMMERET en a fait un retour positif lors de sa dernière visite à Pointe Noire, le 15 avril 2026.



2è vague des bénéficiaires de la formation

## FJEC/AMBRE CONSULTANT : Établir les bases d'un partenariat pérenne

La Directrice des Projets – Conseil et Développement rural



Elisabeth TRIBOT

de Ambre Consultant, Elisabeth TRIBOT, en mission de prospection au Congo, a eu une séance de travail avec le Secrétaire Général du Forum des Jeunes Entreprises du Congo (FJEC), Paul KAMPAKOL, les locaux du FJEC, le mardi 19 mai 2026. Cette réunion a répondu à un besoin exprimé par

Ambre Consultant, pour la recherche des partenaires crédibles devant permettre à Ambre consultant d'élargir son positionnement stratégique en Afrique. Cet intérêt exprimé pour le FJEC se justifie par les expériences des deux structures qui se caractérisent par la recherche de partenariat pérenne, basé sur une vision à long terme et non sur des opportunités des appels à projet uniquement.

- L'appui-conseil et le mentorat des porteurs de projets
- Les parcours historiques de chacune des deux structures ont suscité un vif désir de voir se matérialiser cette collaboration par la signature, les prochains jours, d'un protocole d'accord.

Ambre Consultant par son expertise méthodologique, son ingénierie de projets, sa capacité de structuration et son réseau de conseil d'une part et le FJEC, de l'autre, par sa force associative fédératrice, son ancrage local, sa fine connaissance des dynamiques entrepreneuriales et sa capacité à mobiliser et former des acteurs de terrain, constitueraient un consortium avec une assise solide pour le développement des initiatives économiques et sociales, dans le respect de réalités locales, terroir par terroir.



Paul KAMPAKOL



Le Secrétaire Général accompagné du Coordonnateur des programmes encadrant la Directrice des projets

Au cours de cette rencontre, il a été envisagé quelques axes de collaboration, avec entre autres :

- La capitalisation et l'ingénierie des projets
- La co-construction des réponses aux appels d'offres internationaux

Ambre Consultant est une filiale du cabinet de conseil et



d'expertise comptable Cerfrance Lot-et-Garonne. Créée en 1987, Ambre Consultant est alors la filiale commune de six Cerfrance d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées ainsi que de la Fédération Régionale des Coopératives Agricoles d'Aquitaine et ce jusqu'en 2021. Ambre Consultant s'est implantée à Agen, au cœur des territoires agricoles.

La forte présence dans le tissu économique et social du réseau Cerfrance avec ses 700 agences en France, le positionne comme l'acteur référent de l'économie des territoires : prioritairement sur tous les métiers de l'agriculture, ... La connaissance approfondie du terrain permet légitimement à Cerfrance d'offrir à ses clients des informations pertinentes et des conseils visionnaires ; ainsi qu'une aide spécifique pour les entrepreneurs plus fragiles.

Fort de ce réseau et de son expertise pluridisciplinaire, Ambre consultant a une capacité importante et diversifiée à répondre aux demandes d'appui (formation, études, conseil, comptabilité et juridique, audits, etc.).